

Fin d'année 2019 : le point



Le 16 décembre à 18 h, nous étions quatorze à nous retrouver autour de la table, à la FCOL, pour évoquer nos ressentis à propos de la campagne "Une Route pour Tous". L'utilité de cette action de prévention est une évidence. De nombreux cyclistes en sont conscients même s'il reste encore à faire pour que les relations des cyclos et des automobilistes sur la route permettent de rouler en toute sécurité.

Pour dépasser un cycliste, c'est 1,50m.



C'est début décembre que les premiers panneaux sont apparus sur le bord des routes souvent empruntées par les cyclistes. Après 3 ans de campagne, "Une Route pour Tous" se félicite de cet investissement pour la sécurité, du Conseil Départemental de la Charente.

Bientôt une dimension nationale ?



Les 9 et 10 novembre, Monsieur Sécurité et moi-même avons participé au Rassemblement fédéral UFOLEP qui s'est déroulé à la Maison du Handball à Créteil puis rue Récamier à Paris. "Une Route pour Tous" va donc, sans doute, dans les prochains mois, prendre une dimension nationale si nous pouvons trouver les relais nécessaires dans d'autres départements.



1,50 m pour doubler



Bientôt ce panneau va faire son apparition sur certaines routes charentaises. Après consultation des responsables de la campagne "Une Route pour Tous", le Département a fait fabriquer plus de quarante de ces panneaux. Ils seront principalement plantés sur le bord des routes le plus souvent empruntées par les cyclotouristes. Il est, en effet, important de rappeler ainsi aux automobilistes qu'un cycliste n'a pas de carrosserie et qu'il peut parfois faire un petit écart en roulant. La distance de 1,50 m hors agglomération et 1 m en agglomération est donc particulièrement importante pour sa sécurité.

Code de la route :

Article R414-4

I. - Avant de dépasser, tout conducteur doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger.

...

IV. - Pour effectuer le dépassement, il doit se déporter suffisamment pour ne pas risquer de heurter l'usager qu'il veut dépasser. Il ne doit pas en tout cas s'en approcher latéralement à moins d'un mètre en agglomération et d'un mètre et demi hors agglomération s'il s'agit d'un véhicule à traction animale, d'un engin à deux ou à trois roues, d'un piéton, d'un cavalier ou d'un animal.

Dernière rando 2019

Le maillot "Une Route pour Tous" était de sortie aux "Boucles de la Charente", dernière randonnée du calendrier 2019, organisée par "La Roue Libre Charentaise" à Rouillet-St-Estèphe, le 15 septembre.



Rando de St-Gourson, 8 septembre 2019

Flandres Charentaises Cyclo Classic



C'était la reprise pour "Une Route pour Tous", après les congés d'été. Mais banderole, oriflamme, panneaux sécurité et bannières enroulables n'ont pas fait le voyage pour rien car la randonnée à rassemblé 238 cyclotouristes venus à Saint-Gourson pour y retrouver quelques "gripets" connus ou nouveaux.

Course de Puymoyen, 7 juillet 2019

Le 7 juillet, "Une Route pour Tous" était à Puymoyen pour rappeler aux cyclistes et aux automobilistes que vigilance, respect, partage et courtoisie sont indispensables sur la route.



Maillot du CC Puymoyen avec le logo

Le Cyclo Club de Puymoyen n'a pas oublié le logo "Une Route pour Tous", sur son nouveau maillot.



Villejésus, course du 16 août 2019

"Une Route pour Tous" est encore là.



Castillon-la-Bataille, début août 2019

"Une Route pour Tous" au critérium de Castillon-la-Bataille. Monsieur Sécurité fait connaître la campagne.



Jeunes cyclistes sensibilisés, 13 juillet 2019

A Macqueville après la course.



Interview de M. Sécurité

Sud Gironde - CYCLISME

De l'ombre à la lumière

par Alex Lesca



Vigilance, partage, respect préconise Michel Coudret

Journal Cyclisme : Bonjour Michel, en tant que monsieur sécurité êtes-vous satisfait du déroulement de la dernière nationale junior organisée dernièrement par votre club ?

Michel Coudret : Avec 70 participants on peut parler d'un franc succès. Concernant l'aspect sécuritaire le risque zéro n'existe pas mais avec quatre-vingt bénévoles et un poste de sécurité on a mis toutes les chances de notre côté pour que coureurs et public soient écartés d'un quelconque incident.

JC : Le partage de la route est votre combat, est-il consécutif à un fait précis ?

MC : Effectivement le 24 décembre 2016 en rentrant d'une sortie d'entraînement j'ai été victime d'un accrochage par un automobiliste qui arrivait par derrière et qui n'a pas hésité à me doubler malgré une voiture qui arrivait en face. Il m'a tapé avec son rétroviseur et j'ai fini dans le fossé. Devant un tel comportement j'ai été choqué par ce chauffard qui n'a pas hésité à prendre la fuite sans porter le moindre secours.

JC : Votre passage chez les pompiers doit s'accompagner de faits tragiques ?

MC : Mes quarante années passées au sein des sapeurs-pompiers professionnels ont considérablement optimisé ma volonté de réduire l'insécurité sachant que bon nombre de mes interventions résultaient de collisions avec des cyclistes.

JC : Après ce long plébiscite on en oublierait votre incursion dans les pelotons ?

MC : Licencié à l'UCAPA de 1967 à 1971 j'ai commencé dans la catégorie cadet avec des qualités qu'on prête aux grimpeurs. Je choisissais donc des circuits pentus avec de belles bosses, ce

qui m'a permis de lever les bras une dizaine de fois. Puis après ma période active j'ai participé à de nombreuses cyclosporives à l'âge de 50 ans, finissant souvent dans le premier tiers du peloton. Dans ces déplacements mon épouse me suivait et sur le chemin du retour on en profitait pour faire un peu de tourisme.

JC : Au-delà des mentalités à changer tant chez les coureurs que chez les conducteurs y a-t-il des pistes à améliorer sur l'équipement cycliste ou routier ?

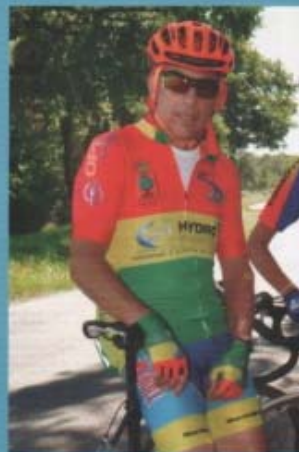
MC : L'obligation du port du casque a été une avancée considérable en termes de séquelles et de traumatismes. Plus près de nous l'utilisation du frein à disque ne fait pas l'unanimité et la patine du temps donnera sa réponse. Concernant les pistes cyclables et des aménagements urbains, des efforts doivent être consentis mais on sait que l'argent reste le nerf de la guerre. Pourtant le monde politique, les institutions territoriales prêtent une écoute bienveillante face à nos demandes. Concernant notre département la préfecture et le conseil départemental restent solidaires de nos actions et vont prochainement nous aider pour avancer la réalisation de notre projet. Pour conclure je voudrais remercier le journal Cyclisme de participer à sa manière à cette campagne de prévention qui un jour je l'espère réduira le nombre de décès en course ou sur nos routes d'entraînement.

JC : Merci Michel pour votre engagement et votre investissement dans cette cause où la patience et la tolérance de chacun pourraient être de précieux alliés.



Michel Coudret en plein effort

A Nersac on a plus d'un tour dans son sac. L'action préventive menée par Michel Coudret sur le partage de la route fait de nombreux émules. Pour preuve le soutien de la préfecture, du conseil départemental et de tous les présidents de clubs cyclistes qui ont adhéré à ce projet, soit pas moins de 5000 personnes depuis 2017.



Une pause bien méritée



Panneau SÉCURITÉ



Aux organisateurs de randonnées ou de courses, "Une Route pour Tous" possède maintenant quelques panneaux pour inviter les cyclistes et les automobilistes à plus de prudence (photo ci-dessus). Ils sont très légers (Aquilux, 70x100 cm) et sont faits pour être placés en bord de route. Si vous souhaitez les utiliser (prévoir un chèque de caution, ce matériel est coûteux), ils peuvent vous être prêtés gratuitement pour votre manifestation.

Pour cela, il vous faudra prendre contact avec Michel Coudret.
coudretmichel@orange.fr - 06 14 89 27 12

Pour être vu de plus loin, l'oriflamme.



"Une Route pour Tous" peut se voir de plus loin grâce à ce nouveau matériel de communication. C'était à Lonnes, le 16 juin 2019, pour la "Randonnée des Maïs".

Départementaux et "Une Route pour Tous"



Une des récipiendaires des départementaux qui se sont déroulés à Brie, le dimanche 2 juin. "Une Route pour Tous" y était et en a profité pour sortir l'un de ses nouveaux visuels, l'oriflamme, visible de plus loin.

Maillot de champion 2019 avec le logo

C'est l'exclusivité de la semaine : découvrez le maillot de champion départemental 2019 de la Charente, ci-dessous. Il porte le logo de la campagne "Une Route pour Tous". Nous espérons ainsi que les cyclistes qui vont le porter vont aussi devenir des ambassadeurs de la sécurité. Vigilance, partage, respect et courtoisie doivent devenir la règle pour tous les usagers de la route.



P'tit tour USEP au Chambon, 14 mai 2019



Ce sont 120 jeunes des écoles de Chasseneuil, St-Claud et Taponnat qui se sont retrouvés au Chambon pour le "P'tit tour USEP", ce mardi 14 mai. Randonnée, vélo et sécurité étaient à leur programme. Une soixantaine d'entre eux sont passés par l'atelier, la sécurité à vélo, animé par "Une Route pour Tous".



Logo "Une Route pour Tous" sur un autre maillot de club



Vendredi 10 mai, notre Monsieur Sécurité était invité à la remise des nouveaux maillots de l'UC Châteauneuf par le Président Martinot et Bernard Colombier, ambassadeur de notre action. Cette fois le logo est placé sur le haut de la manche à gauche et à droite. Bravo au club de Châteauneuf !

Balzac : "Une Route pour Tous" & Paul



Dimanche 5 mai à l'occasion de la course de Balzac, à la demande du Président de La Roue Libre Charentaise, Yvan Montigaud, les cyclistes et amis ont envoyé un message fort de soutien à Paul.

En effet, c'est l'histoire de Paul B., un cycliste charentais de 61 ans membre du Club Loisirs Martell. Tout juste retraité, le 9 Octobre 2018, il circule sur une piste cyclable à Mougins dans les Alpes Maritimes. Il est 9h, le soleil se lève. C'est à cet instant que Paul est percuté par une voiture qui arrive en face et qui coupe la piste cyclable. La personne qui conduit éblouie par le soleil n'a pas vu Paul. Le choc est violent. Paul est très grièvement blessé. Le port du casque lui a peut être sauvé la vie. Paul est rentré chez lui depuis le 15 Avril et ses journées sont rythmées par les nombreuses séances de rééducation pour essayer de récupérer ses moyens physiques.

Logo "Une Route pour Tous" sur un maillot de club



L'AC Nersac, le premier club à soutenir l'action "Une Route pour Tous" a trouvé une place pour le logo sur leur nouveau maillot, devant et dans le dos, on ne peut pas le rater. Bravo au club de Nersac !

Doubler un cycliste, si je suis automobiliste

Je double, je m'écarte ! OUI mais en cas de ligne continue ?



Chevaucher la ligne continue pour dépasser un cycliste, c'est possible.

Ce que dit le Code de la route :

L'article R412-19 Modifié par DÉCRET n°2015-808 du 2 juillet 2015 - art. 4 le précise :
Lorsque des lignes longitudinales continues axiales ou séparatives de voies de circulation sont apposées sur la chaussée, elles interdisent aux conducteurs leur franchissement ou leur chevauchement.

Toutefois, leur chevauchement est autorisé pour le dépassement d'un cycle dans les conditions prévues par l'article R. 414-4. Que dit cet article :

I. - Avant de dépasser, tout conducteur doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger.

II. - Il ne peut entreprendre le dépassement d'un véhicule que si :

- 1° Il a la possibilité de reprendre sa place dans le courant normal de la circulation sans gêner celle-ci ;
- 2° La vitesse relative des deux véhicules permettra d'effectuer le dépassement dans un temps suffisamment bref.
- 3° Il n'est pas lui-même sur le point d'être dépassé.

III. - Il doit, en outre, avertir de son intention l'usager qu'il veut dépasser.

IV. - Pour effectuer le dépassement, il doit se déporter suffisamment pour ne pas risquer de heurter l'usager qu'il veut dépasser. Il ne doit pas en tout cas s'en approcher latéralement à moins d'un mètre en agglomération et d'un mètre et demi hors agglomération s'il s'agit d'un véhicule à traction animale, d'un engin à deux ou à trois roues, d'un piéton, d'un cavalier ou d'un animal.

V. - Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions des II à IV ci-dessus est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe.

VI. - Tout conducteur qui contrevient aux dispositions des II à IV ci-dessus encourt également la peine complémentaire de suspension du permis de conduire pour une durée de trois ans au plus, cette suspension pouvant être limitée à la conduite en dehors de l'activité professionnelle.

VII. - Cette contravention donne lieu de plein droit à la réduction de trois points du permis de conduire.

"Une Route pour Tous", c'est reparti en 2019



En attendant de nouveaux visuels, "Une Route pour Tous" a repris le chemin des randonnées cyclotouristes et des courses avec le matériel de l'an passé.

Bon, mais on voit sur la photo de gauche que tous ne sont pas encore complètement sensibilisés : le chauffeur de cette automobile a trouvé le moyen de cacher une partie de notre charte cycliste après l'installation.

Casquette "Une Route pour Tous"



La casquette jaune "Une Route pour Tous" a fait son apparition sur le cyclo-cross de Pérignac, le 13 janvier, pour récompenser les vainqueurs des différentes catégories. Depuis, le mois de février étant très ensoleillé, les cyclos de l'UC Châteauneuf se sont dit que cela pouvait être une bonne solution pour éviter le coup de soleil sur le nez ou sur le crâne. Ils ont donc décidé d'en faire fabriquer pour leurs licenciés. "Chapeau à eux" pour cette initiative. Amis cyclos des autres clubs, n'hésitez plus et prenez contact avec notre Monsieur Sécurité qui vous donnera toutes les informations nécessaires pour vous procurer la chose.

UFOLEPIADES cyclo, 6 octobre 2018

A partir du plan d'eau de St-Yrieix



"Une Route pour Tous" a profité des 1ères UFOLEPIADES pour convier les cyclotouristes à une randonnée de fin de saison. Ce sont donc 80 d'entre eux qui se sont retrouvés au plan d'eau de St-Yrieix pour partir rouler sur 51 ou 65 km. Beaucoup portaient la tenue de rigueur, conscients que la route est un "terrain de jeu" où la prudence est indispensable. Partis par groupes de 10 à 15, ils ont dû mettre en pratique les règles de la charte cycliste prônées par l'UFOLEP 16.





Pour nous avoir fait l'honneur d'être parmi nous, merci à Lucile (1ère photo), la plus jeune participante (12 ans), mais aussi à nos deux anciens coureurs professionnels, Paul Poux (1ère photo, cuissard vert clair) et Gérard Simonnot (3ème photo, cuissard bleu, casque blanc) qui soutiennent la campagne depuis ses débuts.

Vigilance, partage, respect et courtoisie étaient dans l'esprit de tous. Et pourtant, il nous faut mettre un bémol au bilan de cet après-midi : une participante est rentrée seule une petite demi-heure après tout le le monde. Que s'est-il passé ? Le groupe, avec lequel elle est partie, l'a abandonnée après une quarantaine de kilomètres. Elle s'est ensuite égarée et a dû parcourir une distance supplémentaire pour retrouver St-Yrieix. Le capitaine de route de ce groupe a donc oublié que la solidarité est aussi nécessaire sur la route.

Soutien des vélocistes



Les vélocistes charentais soutiennent aussi notre campagne. D'ailleurs la tenue "Une Route pour Tous" trône chez l'un d'entre eux, et cela pendant quelques semaines. Vous pouvez aussi trouver dans presque toutes ces boutiques les petits flyers qui distillent quelques conseils aux cyclos pour rouler en sécurité.

Auto-collant "Une Route pour Tous"



Depuis déjà plusieurs semaines, la campagne "Une Route pour Tous" a son auto-collant. Si vous souhaitez la soutenir, vous pouvez le coller sur la lunette arrière de votre voiture ou pourquoi pas sur votre poitrine. Sur le front, il est plus difficile à porter. Pour vous le procurer, il vous faudra connaître un Ambassadeur Sécurité qui devrait pouvoir vous renseigner.

Auto-écoles et jeunes conducteurs

"Une Route pour Tous" s'adresse aux jeunes conducteurs



CHARENTE

AVEC L' **ufolep** vivez LA ROUTE AUTREMENT

Vigilance
Respect
Partage
Courtoisie

ufolep charente

COMITÉ DÉPARTEMENTAL UFOLEP CHARENTE

14, rue Marcel Paul - B.P. 70334 - 16008 ANGOULÈME Cédex
Tél. : 05 45 95 17 89 - Fax : 05 45 95 28 21 - assoc.fol16@ac-poitiers.fr
www.ufolep16.fr

F.C.O.L. CHARENTE MAIF

Automobiliste et cycliste

UFOLEP 16

Dans ma voiture, je suis responsable et conscient que la route est dangereuse et que je dois en respecter le partage et les règles.

Ce que dit le code de la route : dépassement

- > Article R414-4 : ... IV. - Pour effectuer le dépassement, il doit se déporter suffisamment pour ne pas risquer de heurter l'usager qu'il veut dépasser. Il ne doit pas en tout cas s'en approcher latéralement à moins d'un mètre en agglomération et d'un mètre et demi hors agglomération s'il s'agit d'un véhicule à traction animale, d'un engin à deux ou trois roues, d'un piéton, d'un cavalier ou d'un animal.
- > Décret n° 2015-808 du 2 juillet 2015 : ... Dans le même temps, il autorise le chevauchement d'une ligne continue pour le dépassement d'un cycliste si la visibilité est suffisante.

De plus, je me rappelle quelques recommandations de prudence :

- > Je réduis ma vitesse à l'approche ou en croisant des cyclistes, en me rappelant que leur vitesse est très inférieure à celle d'une voiture.
- > A l'approche d'un cycliste ou d'un groupe de cyclistes que je vais dépasser, je klaxonne brièvement pour avertir de ma présence.
- > Au moment où je le dépasse, un cycliste peut faire un écart s'il est surpris ou si l'état de la route est mauvais.
- > Je ne dépasse pas un cycliste juste avant de tourner à droite. En tournant à droite, je suis vigilant à "l'angle mort".
- > Je suis très vigilant face au soleil levant ou couchant.
- > Quand je quitte ma voiture en stationnement sur le bord de la chaussée, je suis attentif lors de l'ouverture de la portière, l'approche d'un cycliste est discrète.

En bon automobiliste, je suis courtois et respectueux à l'égard des autres utilisateurs de la route.



Début juin, "Une Route pour Tous" a fait parvenir 2 affiches de format A3 (voir ci-dessus) à chaque auto-école de Charente. Elles ont pour objectif de rappeler aux jeunes conducteurs que sur la route, ils peuvent rencontrer des cyclistes qui sont des usagers très exposés aux dangers de la circulation essentiellement automobile. Les ambassadeurs Sécurité de l'UFOLEP ont été chargés de prendre contact avec les auto-écoles proches, pour vérifier si ce matériel est bien arrivé, mais aussi pour échanger avec les responsables ou les moniteurs au sujet de cette campagne. Il est souhaitable que chaque jeune conducteur puisse prendre connaissance de cette information.

"Une Route pour Tous" sur le dos des champions

Départementaux cycloport UFOLEP 2018



Ce dimanche 3 juin 2018, 126 cycloportifs des minimes à la 1ère catégorie en passant par les grands sportifs et les féminines s'étaient donnés rendez-vous à Bernac, pour en découdre, à la conquête d'un maillot de champion départemental. Le logo de la campagne "Une Route pour Tous" en a profité pour se faire une place de choix sur les 6 maillots qui ont été remis aux vainqueurs. Notre Monsieur Sécurité, Michel C., était là pour rappeler à ces derniers la signification de ce dessin. Nul doute que ces sportifs feront preuve de vigilance, de partage, de respect et de courtoisie, sur les routes qu'ils emprunteront, pour continuer à assouvir leur passion.

Ecole de sports



Le jeudi 19 avril, sous la direction de Jeff (Délégué UFOLEP 16), 50 enfants se sont retrouvés au plan d'eau de St-Yrieix, pour participer à différentes activités : VTT, tir à l'arc, tir à la sarbacane, premiers secours et sécurité routière. Sous un soleil magnifique, "Une Route pour Tous" était donc là pour assister les bénévoles de la Prévention routière.

Tenue "top" pour l'été

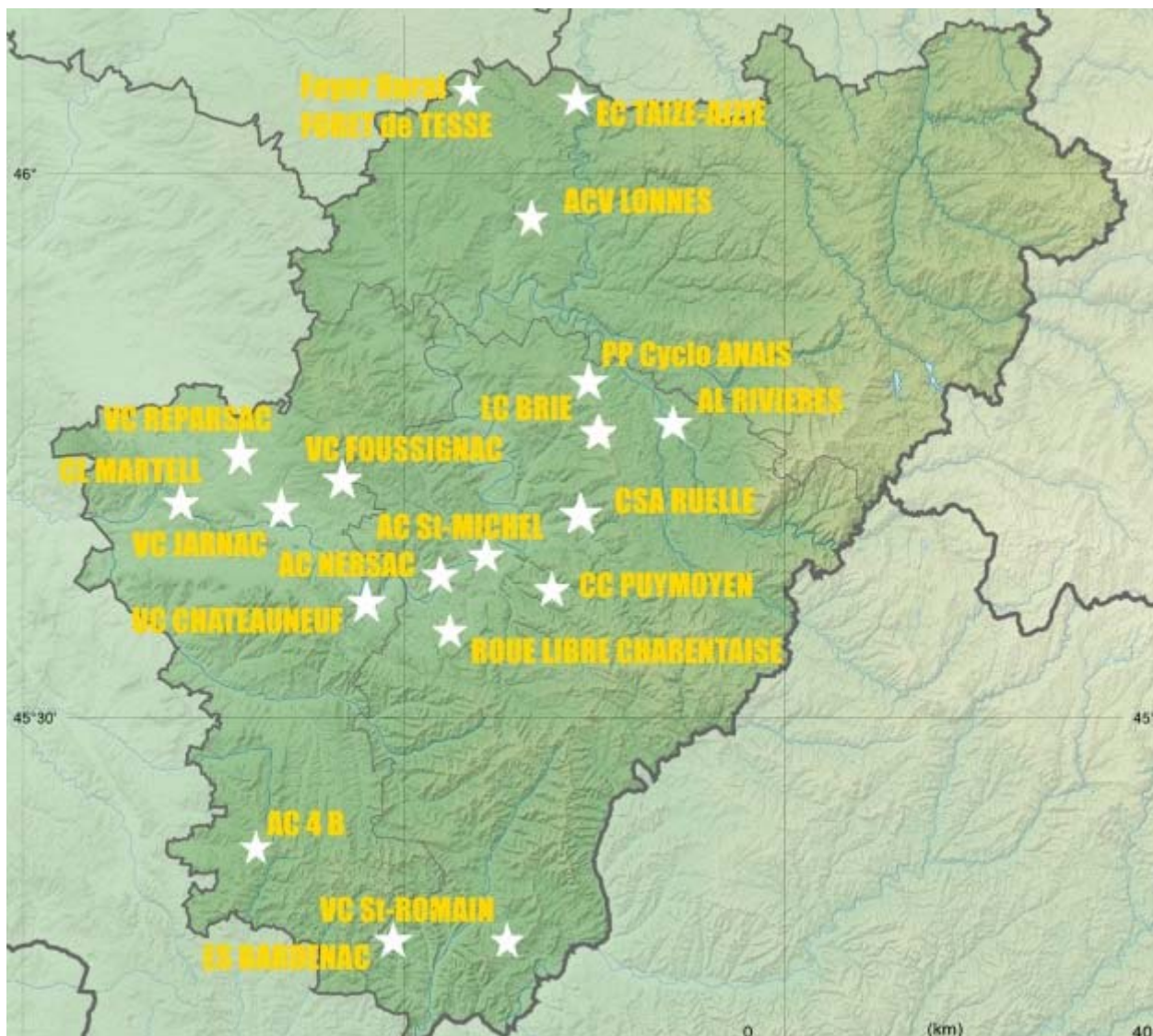
Maillot et cuissard de la campagne "Une Route pour Tous"



Amis cyclos, le cuissard qui va avec le maillot est sur le point d'être fabriqué. La tenue d'une "Route pour Tous" est donc complète. Vous allez pouvoir passer commande. En effet, l'UFOLEP16 va faire une commande groupée. Pour acquérir le maillot ou le cuissard ou l'ensemble, adressez-vous au président de votre club qui vient de recevoir toutes les indications nécessaires. Mais il faut vous décider à casser votre tirelire avant le 22 avril 2018.

Ambassadeurs Sécurité

Clubs ayant au moins un ambassadeur Sécurité



Grâce à la journée du 10 février, 19 clubs se retrouvent ainsi embarqués dans la campagne "Une Route pour Tous". Si chaque ambassadeur Sécurité est capable de "rayonner" dans son club et lors de ses sorties sportives, alors cette campagne va vraiment prendre son envol. Rayonner, ils doivent pouvoir le faire grâce à ce maillot jaune comme le soleil qu'ils vont recevoir bientôt. Notre "Monsieur Sécurité" a encore beaucoup d'idées d'actions possibles. Pour les mener à bien, il espère trouver de cette manière des relais indispensables pour toucher les 4 coins du département. Bien sûr, la carte ci-dessus nous montre que 2 ou 3 zones attendent encore quelques bonnes volontés. Alors pourquoi ne pas renouveler cette opération formation en début d'année 2019 ?

Maillot jaune orange pour "Une Route pour Tous"

"Une Route pour Tous" a son maillot.



Après une gestation pas si facile que ça, à cause d'accents, le maillot de notre campagne est né, en ce début de décembre. Pour voir l'allure qu'il a sur le dos d'un athlète (*sic*) affûté, il vous faut poursuivre la lecture de cet article succinct.



Pas mal, qu'en pensez-vous ? Et pour compléter votre information, vous pouvez même voir athlète et maillot de profil, ci-dessous.



Bon, finalement il ne manque que le vélo. Oui, mais aujourd'hui le temps ne se prêtait pas au cyclotourisme.

Trève de plaisanteries, amis cyclos, si vous avez envie de vous glisser dans ce maillot en 2018, n'hésitez pas à nous le faire savoir en laissant un message à l'adresse suivante : uneroutepourtous@gmail.com .

Bonne nouvelle

Notre "Monsieur Sécurité" était sur le coup cet été. Début août, il a été surpris en très bonne compagnie par un paparazzi. On apprend, ainsi, qu'il a pu rencontrer un personnage qui a l'habitude de tutoyer les sommets. Sur cette photo, on voit Michel et son président de club en pleine conversation avec Warren Barguil. Il paraît, même, qu'il lui a parlé de notre campagne "Une Route pour Tous".



Logo de notre campagne



C'est fait, nous avons un logo distinctif. Les présidents des clubs cyclos l'ont choisi parmi quelques autres tous exceptionnels. Ce choix cornélien s'est fait début juillet. Parmi les 7 propositions, 4 ont retenu l'attention des 42 votants. Ce logo a recueilli 18 suffrages. Il avait été nommé "copain-copain", allez savoir pourquoi !

Bracelet d'identification

C'est fait. Quelques 150 cyclotouristes et quelques autres sportifs ont commandé un bracelet d'identification.

En cas de malaise, d'accident, cet objet permet de vous identifier, d'alerter vos proches et de renseigner les secours.

Si vous n'avez pas profité de cette offre, vous pouvez acquérir un bracelet personnellement en vous connectant à l'un des sites suivants :

<https://www.data-vitae.com/fr/>

<https://www.id-vie.fr/>

Merci Paul...



C'est à l'issue de la remise des récompenses de la cyclosportive portant son nom, que Paul Poux est devenu samedi à Anais, le parrain de l'action de prévention menée par l'UFOLEP, intitulé «Une route pour tous ».

Dans son soutien, Paul évoque :

Pour moi, que l'on soit à pied, à vélo, en voiture ou à moto, la sécurité passe par le respect des autres en adoptant un comportement responsable et en sachant anticiper les situations à risque. Sur ce point nous sommes TOUS CONCERNES, c'est pourquoi j'adhère pleinement à la démarche portée par Michel Coudret référent sécurité à l'UFOLEP, ainsi qu'aux membres des commissions techniques cycloport et cyclotourisme qui l'entourent ; tous mousquetaires, tous solidaires, tous sur la même route... « Une Route pour Tous »

Merci à Jean Claude et Michel fondateur de cette campagne de prévention, qui ont sensibilisé et invité l'ensemble des cyclistes à la prudence et au partage de la chaussée avec les automobilistes lors de cette journée.

Ils ont apprécié l'appui des membres de la commission cycloport et des Présidents de club qui les soutiennent dans ce solide projet durable.

La journée s'est terminée en lançant un appel à l'ensemble des cyclistes, toutes fédérations comprises ainsi qu'aux non licenciés pour qu'ils viennent les rejoindre.

Soyez responsables, vigilants et conscients que la route peut s'avérer dangereuse et que vous avez tous une famille qui vous attend à la maison ont-ils martelés.

A noter que cette campagne de prévention commence par être brigüée au niveau des associations, en particulier auprès des jeunes adolescents.

Bravo à Pierre Mounier et son équipe pour l'organisation parfaite, notamment dans le domaine de la sécurité envers les coureurs, mais également pour ce moment très convivial, parfaitement orchestré.

Apprenons à partager la route

Amoureux de la petite reine et utilisateurs de véhicule à moteur, vous avez des droits mais également des devoirs. Il est utile d'en rappeler quelques règles.

La route est dangereuse, elle appartient à l'ensemble des usagers et il faut en être tous conscients et responsables. Un accident peut arriver à chaque instant.

Cyclistes, la pratique du vélo est risquée et chacun d'entre vous doit respecter les règles de sécurité strictes. Lors de toutes sorties, porter un casque, être en possession d'un gilet de sécurité et surtout respecter le code de la route, est indispensable. Trop souvent ces consignes ne sont pas entendues. Les utilisateurs de « la petite reine » ne doivent pas se prendre pour les « rois du bitume ». Présidents ou responsables de club, faites passer le message. Cyclistes soyez responsables, vigilants et courtois en pratiquant votre loisir qui ne doit pas se transformer en drame de la route.

Quant aux utilisateurs de véhicules à moteurs, ils doivent également être attentifs et aimables en respectant le code de la route vis-à-vis des cyclistes. A la différence des deux roues, ils sont protégés dans leur habitacle. Néanmoins, ils se doivent de ralentir à l'approche de cyclistes, soit en les croisant, soit en voulant les dépasser. Ils ont le devoir de ne pas les serrer, de doubler en laissant entre eux 1mètre en ville et 1,50m en rase campagne pour éviter la fameuse « queue de poisson ». Ils doivent signaler leur présence en utilisant leur klaxon, surtout par temps venteux, les deux roues ne les entendent pas toujours... En conclusion véhicules à moteur et deux roues, prenez conscience ensemble que la route peut se partager dans le respect de chacun. Le cycliste peut être aujourd'hui au volant de son véhicule, demain sur son vélo et viceversa. Le cycliste, qui retarde peut-être de quelques dizaines de secondes l'automobiliste, a comme lui une famille qui l'attend à la maison.

Tous ensemble soyons lucides, le risque zéro n'existe pas ; mais la sécurité ne vaut que si elle est partagée par tous !

Cyclistes compétiteurs, cyclotouristes, utilisateurs occasionnels du vélo, je vous invite à parcourir le site de l'UFOLEP 16 et découvrir notre chapitre « Sécurité ».

Michel Coudret, Référent Sécurité UFOLEP Charente

Une route pour TOUS

Cher(e) responsable,

Dans le prolongement de l'action menée en mars 2016, les commissions techniques cyclotourisme et cycloport ont décidé d'amplifier le message sur les dangers de la route en direction des pratiquants cyclistes UFOLEP charentais. En effet, si la route appartient à l'ensemble des usagers il faut savoir la partager.

Malheureusement force est de constater que selon Les statistiques de la sécurité routière 150 cyclistes meurent chaque année et 5 000 sont gravement blessés dans les accidents de la route.

Pour cela, en 2017, nous allons continuer notre campagne « Sécurité » dans ce sens, en élargissant le groupe de travail et en associant le maximum de partenaires.

Dans un premier temps, nous avons décidé de mettre en place un plan de communication en créant une affiche diffusée à tous les licenciés, les responsables de clubs... tout en recherchant de nouveaux partenaires (prévention routière, département, État, prévention Maif...).

Nous comptons sur vous pour faire passer le message à l'ensemble de vos licenciés, de vos amis non licenciés qui pratiquent le cyclisme au quotidien, que ce soit pour le plaisir ou pour préparer des compétitions.

Une réunion d'information est prévue le : **VENDREDI 10 MARS 2017 à 20H30 à SAINT-YRIEIX** en présence de nos partenaires

Jean-françois ARRIVE-BEYLOT, délégué UFOLEP 16

Pour en savoir plus ou pour rejoindre notre collectif, n'hésitez pas à nous contacter à :

coudretmichel@orange.fr ou consulter le site www.ufolep.fr / rubrique sécurité

**LA SECURITE NE VAUT QUE SI LA PREVENTION EST PARTAGEE
PAR TOUS.**